

## La femme en islam

### 1) Dans le Coran

Tout d'abord, il faut remarquer qu'Allah, dans le Coran, s'adresse exclusivement à un public mâle.

Le "vous" est masculin. **Quand Allah promet le paradis, c'est un paradis avec des jeunes filles vierges mises à la disposition de la concupiscence du bon mahométan.**

Le Coran explique très simplement qu'Allah a fait les femmes inférieures aux hommes :

*« Les hommes sont supérieurs aux femmes à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au-dessus de celles-ci, et parce que les hommes emploient leurs biens pour doter les femmes... » (coran 4:34)*

*« Les hommes ont de nombreux avantages sur les femmes » (coran 2:28).*

En corollaire, les femmes ne doivent pas être traitées sur un plan d'égalité avec les hommes.

Premièrement, **dans le droit de succession, la part d'une femme est la moitié de celle d'un homme :**

*« Dieu vous ordonne d'attribuer au garçon une part égale à celle de deux filles. » (coran 4:11)*

Deuxièmement, dans le témoignage en justice, le témoignage de deux femmes équivaut à celui d'un seul homme :

*« ...Demandez le témoignage de deux témoins parmi vos hommes. Si vous ne trouvez pas deux hommes, choisissez un homme et deux femmes, parmi ceux que vous agréez comme témoins... » (coran 2:282)*

Le Coran rapproche élégamment les femmes et les excréments :

*« Ô vous qui croyez, si vous êtes malade ou en voyage, si vous avez été en contact avec vos excréments ou que vous ayez touché une femme et que vous n'ayez pas d'eau, recourez à du sable » (coran 4:43)*

La femme est un objet sexuel qui doit contenter les pulsions de son mari. La métaphore qui suit est absolument révoltante :

*« Vos épouses sont pour vous un champ de labour; allez à votre champ comme [et quand] vous le voulez et œuvrez pour vous-mêmes à l'avance... » (coran 2:223)*

Un hadith qui montre comment la femme doit être à l'entière disposition des désirs sexuels de son mari :

*Le Prophète a dit: « Quand un homme appelle sa femme pour satisfaire son désir, elle doit aller vers lui, même si elle est occupée aux fourneaux. » (Tirmidhi)*

La femme vit dans un état de soumission exclusive ; elle ne dispose d'aucune liberté et doit demeurer au foyer :

*« Restez dans vos foyers; et ne vous exhibez pas à la manière des femmes avant l'Islam (Jahiliyah). Accomplissez le Salat, acquittez la Zakat et obéissez à Allah et à Son messenger... » (coran 33:33)*

## **2) Dans les hadiths**

Je redonne ici quelques hadiths ignominieux compilés par Boukhari :

- Allah répond aux désirs de « Omar » et ordonne aux femmes de se voiler.

*« Omar était extrêmement désireux que les versets de Al Hijab (observance du voile par les femmes musulmanes) soient révélés. Accédant à ses désirs, Allah révéla les versets de Al Hijab. » (Vol. 1:148)*

- Les femmes sont dépourvues d'esprit et de religion. Ces témoignages complètent de manière intéressante le **verset 4:11 du Coran**.

*Muhammad interrogea quelques femmes : « Le témoignage d'une femme ne vaut-il pas la moitié de celui d'un homme? » Elles répondirent:« Oui ». Il leur dit: « C'est en raison de la déficience intellectuelle de la femme. » (Vol. 3:826)*

S'adressant à d'autres femmes, il leur dit:

*« Je n'ai vu personne aussi dépourvu que vous d'intelligence et de religion.» (Vol. 2:541)*

Voici le hadith complet :

*« L'Envoyé d'Allah a dit: "O femmes! Faites l'aumône et sollicitez plus fréquemment le pardon d'Allah, car je vous ai vu former la majorité des réprouvés de l'Enfer". Une femme - parmi celles ayant l'esprit judicieux - s'exclama: "Et pourquoi cela, ô Envoyé d'Allah?". - "C'est, répondit-il, que vous multipliez vos malédictions et vous êtes ingrates envers vos époux. Je n'ai vu parmi les êtres faibles en intelligence et en religion personne qui, mieux que l'une de vous, fasse perdre l'esprit à un homme sensé". - "En quoi, reprit-elle, ô Envoyé d'Allah, consiste le défaut de notre intelligence et de notre religion?". - "Le témoignage de deux femmes équivaut à celui d'un homme... Voilà pour le défaut de l'intelligence, répliqua le Prophète, et quand elles ont leurs menstrues, les femmes ne cessent-elles pas de prier et de jeûner des nuits durant?... Eh bien! Voilà pour celui de la religion. » (Hadith 114 dans le Sahîh de Muslim)*

- La plupart des personnes en enfer sont des femmes.

*Muhammad a dit: « J'ai vu l'enfer peuplé surtout de femmes. » (Vol. 1:28.301; 2:161; 7:124)*

- Les femmes sont un mauvais présage.

*Muhammad a dit: « La femme, la maison et le cheval sont de mauvais augure. » (Vol. 7:30)*

- Les femmes sont nuisibles aux hommes.

*Muhammad a dit: « Je n'ai laissé après moi aucune calamité plus préjudiciable aux hommes que les femmes. » (Vol. 7:33)*

- Le port de la perruque est interdit aux femmes. Pourquoi??? C'est un commandement divin???

*Muhammad a dit: « Ne portez pas de fausses chevelures car Allah envoie Sa malédiction sur les femmes qui font allonger leurs cheveux par des moyens artificiels. » (Vol 7:133)*

### 3) Châtiments

Les femmes peuvent être battues au moindre prétexte. Voici le **verset 4:34** en intégralité :

*Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et **frappez-les**. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand !*

Il n'y a même pas besoin que la femme commette une faute : il suffit qu'on "craigne la désobéissance" ...  
Si une femme commet l'adultère, elle doit être emmurée vivante, selon le Coran :

*Celles de vos femmes qui fornicquent, faites témoigner à leur rencontre quatre d'entre vous. S'ils témoignent, alors confinez ces femmes dans vos maisons jusqu'à ce que la mort les rappelle ou qu'Allah décrète un autre ordre à leur égard. (coran 4:15)*

Un hadith donne une autre règle en introduisant la fameuse lapidation. Vous avez dit contradictoire?

*Le Messager d'Allah (bénédition et paix sur lui) dit : "Prenez (ce que je vous dis) ! Prenez (ce que je vous dis) ! Allah a décrété un nouvel ordre à leur égard: la vierge par la vierge: 100 coups de fouet et un an d'exil, et la mariée par la mariée : 100 coups de fouet et lapidation" (rapporté par Muslim, At-tirmidhi, Ibn Majah et Abi Daoud).*

On aimerait bien que ces règles s'appliquent aussi aux hommes, mais comme il n'y a pas égalité entre les femmes et les hommes cela restera un vœu pieux (non mahoméтан).

#### **La lapidation en Islam**

Lire aussi : <http://apostat-kabyle.blog4ever.com/pratique-islamique-ou-culture-locale>

**La lapidation est un devoir envoyé par le livre d'Allah pour les hommes et les femmes mariés qui ont commis l'adultère si la preuve est établie, s'il y a grossesse ou aveu. " (récit d'Abdullah ibn Abbas, Muslim XVII 4194)**

**Une femme de Juhaina vint voir le Prophète car elle était devenue enceinte à cause d'un adultère. Elle dit :**

**- J'ai fait quelque chose qui mérite un châtement, donc inflige-le moi.**

**L'apôtre d'Allah appela son maître et dit :**

**- Traite-la bien et amène-la moi quand elle aura accouché.**

**C'est ce qu'il fit. L'apôtre d'Allah prononça ensuite son jugement, ses vêtements furent attachés autour d'elle et il ordonna qu'elle soit lapidée. Il pria ensuite sur son cadavre. " (récit d'Imran ibn Husain, Muslim XVII 4207)**

**" Quand Ali lapida une femme le vendredi, il dit : - Je l'ai lapidée selon la tradition de l'apôtre d'Allah. " (récit de Ash sha'bi, Bukhari LXXXII 803)**

**hadith sahih Bukhari, LII 111 : D'après Sahl ibn Sad Saidi, Mahomet a dit : "s'il y a un signe maléfique quelque part, c'est dans la femme, le cheval ou la maison".**

**JESUS et la femme adultère : Jésus condamne la lapidation : « Que celui qui n'a pas commis de péché lui lance la première pierre ? » Les hommes étant partis, Jésus dit à la femme : « Va et ne pêche plus. »**

## LECTURE CONSEILLEE

### LE GRAND SECRET DE L'ISLAM

EN PDF : <http://legrandsecretdelislam.com>

Leila QADR et ARRUN AMINE SAAD EDINE

Les 3 visages du Coran

Tomes 1 et 2

A commander à : [www.chire.fr](http://www.chire.fr)

AUX EDITIONS DE PARIS – [www.editions-de-paris.com](http://www.editions-de-paris.com)

Leïla MOUNIRA : Moi, Aïcha, 9 ans, épouse du Prophète.

Edouard-Marie GALLEZ : Le messie et son prophète

Tome 1 : De Qumrân à Muhammad

Tome 2 : Du Muhammad des Califes au Muhammad de l'histoire.

Thèse soutenue à l'Université libre de Strasbourg.

Abdelrahman MARHABA : Confessions d'un Imam

.....

Editions de l'Archipel – en vente en librairie sur commande

Roger CARATINI : Mahomet, Vie du Prophète.

Editions TATAMIS

Majid OUKACHA : Il était une fois l'Islam

Editions D M M

Abbé Guy PAGES : Interroger l'Islam – 3<sup>e</sup> éditions

1501 questions à poser aux musulmans

[www.allahouakbar.com](http://www.allahouakbar.com)

Editions Al-Bouraq - Paris

**Islam de France N° 8** : Les 50 demandes du programme des Frères Musulmans

A retenir : Pour Hassan al-Banna, [fondateur des Frères musulmans – UOIF et Tareq OUBROUQ, Imam de la grande mosquée de Bordeaux, grand ami d'Alain JUPPE ] l'accès des femmes aux fonctions publiques est défendu. L'espace féminin se réduit au foyer domestique et le contact avec les hommes est interdit. ( page 20)